

Rapport public Parcoursup session 2024

Institut Universitaire de Technologie de Reims - BUT - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Institut Universitaire de Technologie de Reims - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (6091)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 40%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Universitaire de Technologie de Reims - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (6091)	Jury par défaut	Autres candidats	84	848	600	408	82
		Bacheliers technologiques toutes séries	31	247	149	149	25

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Universitaire de Technologie de Reims - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (6091)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	95	67	59	5	6,1 %
			Masculin	753	533	349	77	93,9 %
			Total	848	600	408	82	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	22	15	15	2	8 %
			Masculin	225	134	134	23	92 %
			Total	247	149	149	25	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Institut Universitaire de Technologie de Reims - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (6091)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	23	5	2	0	0 %
				Sans mention	289	193	80	23	28 %
				AB	264	228	164	37	45,1 %
				B	146	133	123	19	23,2 %
				TB	37	36	36	3	3,7 %
				TBF	3	3	3	0	0 %
				Total	762	598	408	82	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	5	0	0	0	
				Sans mention	8	0	0	0	
				AB	14	0	0	0	
				B	7	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	35	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	14	0	0	0	
				AB	14	0	0	0	
				B	7	1	0	0	
				TB	8	0	0	0	
				TBF	4	1	0	0	
				Total	47	2	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	15	5	5	0	0 %
				Sans mention	125	62	62	17	68 %
				AB	80	59	59	7	28 %
				B	23	19	19	1	4 %
				TB	4	4	4	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	247	149	149	25	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Universitaire de Technologie de Reims - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (6091)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	618	531	370	74	90,2 %
			En réorientation	150	68	38	8	9,8 %
			Non scolarisés	50	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	21	0	0	0	0 %
			Autres	9	1	0	0	0 %
			Total	848	600	408	82	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	198	144	144	24	96 %
			En réorientation	26	5	5	1	4 %
			Non scolarisés	19	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	3	0	0	0	0 %
			Total	247	149	149	25	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Universitaire de Technologie de Reims - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (6091)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	317	288	211	46
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	166	145	99	12
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	35	29	14	5
			Autres doublettes	197	129	81	19

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	176	138	138	22
			Autres doublettes	58	8	8	2
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Universitaire de Technologie de Reims - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (6091)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	44,3 %	48,7 %	52,1 %	56,1 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	23,2 %	24,5 %	24,4 %	14,6 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	4,9 %	4,9 %	3,5 %	6,1 %
		Autres doublettes	27,6 %	21,8 %	20 %	23,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Universitaire de Technologie de Reims - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (6091)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	75,2 %	94,5 %	94,5 %	91,7 %
		Autres doublettes	24,8 %	5,5 %	5,5 %	8,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques, avec une attention particulière apportée au niveau en mathématiques, en anglais et, le cas échéant en spécialité « Sciences du numérique » (NSI ou SIN selon les séries).	Bulletins, fiche avenir, scolarité. Les notes des épreuves terminales des enseignements de spécialité (bac général et technologique) seront prises en compte.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir.	Bulletins, fiche avenir.	Très important
Savoir-être	Comportement du candidat (travail, sérieux, assiduité).	Bulletins, fiche avenir.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation.	Projet de formation motivé.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, étudiant (CVL, MDL...) ou associatif. Intérêt pour les arts, la démarche scientifique, curiosité pour les questions sociétales, pratique sportive en club	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STMG

- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

1. Calcul d'une note « matières scientifiques »

- Bacheliers technologiques : moyenne pondérée des notes de mathématiques, physique et anglais de première et de terminale.
- Autres candidats : prise en compte des notes de première, de terminale et d'épreuves de spécialité en mathématiques (spécialité, complémentaires), physique chimie, sciences de l'ingénieur, NSI, en tenant compte de la série de baccalauréat.

2. Calcul d'une note représentant le niveau du candidat en anglais.

3. Calcul d'une note basée sur les éléments de la fiche avenir

4. Lecture du dossier par un examinateur et attribution d'une note par celui-ci.

5. La note finale est la moyenne pondérée des 4 notes précédentes.

6. Ajout d'un bonus pour les candidats ayant participé aux Cordées de la réussite.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission a examiné des dossiers de très bonne qualité comme les sessions précédentes. Un travail soutenu est nécessaire dans les spécialités préconisées pour le BUT Informatique (Mathématiques, Numérique et Sciences Informatiques, Sciences de l'Ingénieur, Sciences Physiques, Système d'Information et Numérique), ainsi qu'en anglais. Avoir suivi une spécialité en sciences du numérique (NSI, SIN) est un plus, car cela montre une véritable connaissance préalable du domaine. Le projet de formation motivé doit être personnalisé et argumenté et montrer une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

Signature :

Christophe BECKERICH,

Directeur de l'établissement Institut Universitaire de
Technologie de Reims